



Homme et femme il les créa

Les enfants en question

Au début même de l'institution biblique du mariage, une grâce et un ordre parviennent au premier couple : « *Soyez féconds, multipliez-vous* » (Gn 1.28). Fondés sur cette déclaration biblique, nous pouvons recevoir nos enfants comme la bénédiction que nous fait le Dieu Créateur.

Dans le langage biblique, bénir signifie élargir, répandre, amener une chose ou une personne à sa plénitude. Lorsque Dieu bénit, il permet à la vie d'atteindre son plein épanouissement et la conduit sur la voie de son développement harmonieux. Ce sens du mot bénir s'applique parfaitement au mariage biblique. Ainsi, selon l'auteur du Psaume 127, les enfants sont une bénédiction, voire l'héritage que lègue le Seigneur Dieu, le don gratuit qu'il accorde en vue de la conservation du genre humain. Les fidèles de l'Ancien Testament voyaient en l'enfant, reçu de la main de Dieu, le signe de sa grâce riche en libéralité.

Pourtant, sur les pages de ce même Ancien Testament, nous assistons, une fois, à une querelle bien étrange! Il s'agit de celle qui opposera Léa à Rachel, les deux épouses légitimes du patriarche Jacob. Toutes deux emploieront toutes les ruses féminines possibles et imaginables pour concevoir de leur commun mari l'enfant qu'elles désirent ardemment. Écoutez Rachel, à la fois déçue et envieuse de son aînée et rivale, implorer : « *Donne-moi des fils, sinon je vais mourir.* » Mais Jacob s'indigne, même contre sa belle et bien-aimée Rachel : « *Suis-je donc à la place de Dieu qui t'empêche d'être féconde?* » (Gn 30.1-2).

Au sujet d'une autre femme de l'Ancien Testament, la mère de Samuel, nous lisons : « *Elkana connut sa femme Anne et l'Éternel se souvint d'elle. Dans le cours de l'année, Anne devint enceinte; elle accoucha d'un fils* » (1 S 1.19-20).

Les fidèles de l'Ancienne Alliance aspiraient à une nombreuse descendance. Ils fixaient leur regard sur Dieu, seul capable d'ouvrir ou de fermer le sein d'une femme.

Au-delà du simple et naturel désir de donner naissance à un enfant, les femmes croyantes en Israël espéraient surtout devenir la mère du Messie promis. Mais le conflit entre Léa et Rachel est motivé par des ambitions plus égoïstes, qui ne tient nullement compte de la promesse de Dieu ni de l'avènement du Messie. Or, en principe, tout Israélite pieux devait chercher tout d'abord à témoigner de sa foi en Dieu lors de la naissance de tout enfant.

En accordant un enfant, Dieu s'engageait personnellement dans la vie de son peuple. Si sa main n'ouvre pas la porte, tout effort humain reste vain. À tous les niveaux de son existence, l'homme pieux sait vivre grâce à Dieu, par sa providence, et tous les soins de celle-ci le protègent et l'enrichissent. Aussi celui qui désire des enfants doit au préalable apprendre à se placer sous le regard de Dieu et à implorer, à chaque instant, son assistance. S'il a eu de nombreux enfants, qu'il ne s'en vante pas, car

chaque enfant est le don direct que Dieu accorde au couple marié. Il est l'héritage de Dieu; or, on ne travaille pas en vue d'obtenir un héritage! On l'accueille.

Un texte remarquable du recueil des Psaumes, dans l'Ancien Testament (Ps 139), fait état de l'émerveillement de son auteur; celui-ci se découvre comme étant une créature merveilleuse. « *C'est toi qui m'as tissé dans le sein de ma mère.* » Avant l'heure de la naissance, voire celle de la conception, chacune des journées se trouve inscrite sous le regard de Dieu et dans ses registres. Si vous avez l'habitude de consigner les événements dont a été remplie votre journée, vous pourrez vous représenter par une analogie, bien imparfaite, la manière dont Dieu aussi a inscrit nos journées. Et il fait même plus que de les inscrire. Il en décide le cours et en fixe l'ordre. Tandis que nous n'existions pas, les yeux de Dieu nous... voyaient! Son Esprit prenait soin de notre existence. Nous sommes effectivement l'œuvre de ses mains, le chef-d'œuvre sorti de ses doigts. C'est dire avec quelle joie et combien de gratitude et d'étonnement les enfants devraient être accueillis au sein d'un couple marié.

On a beaucoup épilogué sur l'intention du mariage. L'union du couple vise-t-elle la communion de l'homme et de la femme, dans le bonheur d'une parfaite intimité, ou bien cherche-t-elle à procréer, quel que soit le climat affectif? À notre avis, ce n'est que dans une communion intime et réelle que l'on devra chercher à procréer; l'intimité du couple, mari et femme, doit précéder, mais doit encore primer l'intention de donner naissance à des enfants. Ceux-ci doivent être les fruits d'un amour harmonieux.

Nous ne devons pas toutefois en déduire qu'un couple resté sans enfant ne peut pas connaître le bonheur conjugal. Seul est à blâmer le couple qui, pour des raisons égoïstes et contrairement à l'intention du Créateur, ne cherche pas à accueillir dans le foyer l'enfant, fruit de son amour. Là, on devrait presque parler de couple anormal.

Soulignons encore le fait que l'union sexuelle ne devra pas être envisagée ni employée comme la satisfaction pure et simple d'un besoin biologique, même pas comme un simple moyen de procréation. Lorsqu'un couple s'abandonne à un amour mutuel total et authentique, on ne peut s'attendre que celui-ci songe exclusivement à la procréation, mais de manière tout spécialement et intensivement au don mutuel. Les partenaires chercheront leur plénitude et le complément indispensable l'un en l'autre, tout en faisant le don total de leur personne à l'autre semblable. L'enfant ne constitue pas le but exclusif de l'amour conjugal, il n'en est que le fruit et la bénédiction accordée.

Notons que, sur ce point, les sentiments de la femme et de l'homme diffèrent. Chez elle, le sentiment instinctif d'enfanter pourrait dominer, tandis que chez l'homme ce sont des facteurs que nous pourrions appeler spirituels qui joueront le principal rôle : il désirera un héritier. Ceci ne devrait pas prévaloir sur la nécessité de procréer et, inversement chez la femme, son désir de procréer ne devrait pas l'empêcher de se donner tout d'abord à son mari. Il est nécessaire parfois de relativiser l'amour maternel pour ne pas compromettre l'union conjugale, la vie du couple. Et si l'enfant apparaît, alors, qu'il soit accueilli comme le don même de Dieu.

Soulignons encore un autre aspect dans la course, parfois quasiment anarchique, de la procréation à tout prix, ou, inversement, de son refus! Une véritable attitude suicidaire caractérise nombre de nos contemporains qui décident de limiter les naissances, de façon exagérée, sous prétexte de

démographie galopante. Du côté opposé, une attitude nataliste, qui procréé anarchiquement, passe aux yeux de certains pour être l'exacte conformité à la volonté de procréation décrétée par Dieu.

Une politique simplement nataliste est encore plus critiquable lorsqu'elle se pratique dans l'Église, dans une Église obsédée par des chiffres et par des statistiques. Une telle attitude, nationale ou ecclésiastique, asservit à des fins purement égoïstes le don accordé par Dieu. Certes, Dieu œuvre à travers les générations et il tire sa gloire de la multitude des hommes. Mais il le fait par amour, et non pour encourager l'arrogance des humains, fussent-ils des ecclésiastiques. Aussitôt qu'une nation ou une Église se prévaut de sa supériorité numérique, l'avertissement évangélique devra se faire entendre : Dieu peut susciter des enfants des cailloux mêmes du chemin!

D'une manière générale, Dieu se sert de la lignée du sang et de la chair, mais en gardant toute sa liberté et en faisant preuve de ses miséricordieuses compassions. Nous péririons tous, nous et nos enfants avec nous dans notre arrogance, si nous nous fions à notre supériorité numérique. Malheur à ceux qui rêvent de créer une nouvelle humanité sans Dieu ou bien la soustraire à sa grâce!

Voici un avis à l'intention des jeunes couples : Qu'ils n'attendent pas de longues années avant de décider d'enrichir leur vie par la naissance d'enfants. Ils manifesteraient une grave irresponsabilité. Le mariage qui accueille l'enfant comme un don divin est celui qui réunit les conditions de son épanouissement. Il connaîtra l'harmonie avec Dieu, au sein du couple, dans l'Église.

En dépit de tant d'affirmations péremptoires et si malfaisantes, nous estimons qu'une famille nombreuse, ce qui ne veut pas dire forcément plus de quatre enfants, paraît à l'heure actuelle une nécessité, notamment face à tous ceux qui agressent et rasant toutes les murailles sociales, à commencer par la famille, le mariage, la procréation, l'Église et, hélas!, l'État lui-même, ainsi que tout ce qui constitue les piliers d'une société normale et stable.

Dieu témoigne de sa riche libéralité en bénissant le couple par les enfants qui viennent l'enrichir. Même si, pour diverses raisons, une famille ne pouvait pas être nombreuse, pour un couple heureux et épanoui, des enfants seront le signe de la bénédiction et de l'héritage accordés par Dieu, le Créateur et le Rédempteur.

Aaron Kayayan, pasteur

Homme et femme il les créa. Perspectives Réformées, Palos Heights, 1990.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))